

Faits divers : drogue, incendies, accidents de la circulation



Faits divers : drogue, incendies, accidents de la circulation

Magnan

Mardi 16 juillet à 11 heures, les pompiers de Riscle ont été appelés pour intervenir sur un feu de bois de 4 m3 suite à un écobuage. L'incendie a été rapidement circonscrit.

Escorneboeuf

Mardi 16 juillet à 13 heures, au village un conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. Trois personnes ont été blessées légèrement, une femme de 64 ans, un homme de 23 ans, et une femme de 49 ans lesquels ont été transportés à l'hôpital d'Auch. Deux autres personnes, un homme de 53 ans et un autre de 17 ans, sont indemnes. Les pompiers de Gimont, Mauvezin, Cologne et l'Isle-Jourdain sont intervenus sur cet accident.

Samatan

Mardi 16 juillet, à 15 h 40, au lieu-dit « Clarens » une moissonneuse a provoqué un départ de feu dans un champ. Le propriétaire, avec des extincteurs, a stoppé le feu. Les pompiers de Samatan, L'Isle-Jourdain, Lombez, Mauvezin ont cependant sécurisé les lieux par refroidissement.

Mauvezin

Mardi 16 juillet, en milieu d'après-midi, le long de la D 928, un départ de feu sur un chaume à été rapidement maîtrisé par les pompiers de Mauvezin, Gimont, L'Isle-Jourdain afin d'éviter la propagation sur une maison menacée par les flammes. 1 ha de chaume a brûlé.

Saint-Cricq

Mardi 16 juillet, à 18 h 30, sur la D 654, une collision s'est produite entre une voiture et une moto. Le motocycliste de 23 ans a été hospitalisé en urgence absolue, l'automobiliste a été soigné sur place. Les pompiers de Cologne et l'Isle-Jourdain sont intervenus sur cet accident.

Auch

La persévérance de la brigade de recherches d'Auch a porté ses fruits avec l'arrestation, lundi 15 juillet, de trois trafiquants de résine de cannabis. Ce sont 73 kilos de stupéfiants qui ont été saisis, 30 kilos sur Toulouse et 43 kilos en Tarn-et-Garonne, plus des espèces dont 17.000 euros au domicile d'un Toulousain et 13.000 euros chez un autre trafiquant. Les trois trafiquants ont été présentés au juge d'instruction qui devrait requérir une détention provisoire.